La révision des effectifs de PH 2022

CME du 1er juin 2021

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION des EFFECTIFS

Un temps fort de la gestion des emplois et des compétences, promouvoir et titulariser de jeunes praticiens afin de :

- Faire vivre les projets médicaux
- Soutenir l'attractivité de l'AP-HP
- Poursuivre la politique de séniorisation

Une CME centrée sur les aspects stratégiques des ressources humaines médicales en appui des projets médicaux des GHU (évolution des disciplines en tension, politique d'attractivité médicale, politique territoriale)

Une révision des effectifs inscrite dans le nécessaire dialogue de gestion permettant le respect de la trajectoire budgétaire

LE CONTEXTE DE LA RÉVISION DES EFFECTIFS DE PH 2022

- **Un contexte marqué par les avancées majeures du « Ségur de la santé » :** entre des mesures d'attractivité déjà mises en œuvre (IESPE, revalorisation de la grille de rémunération) et la réforme du statut de PH et du contrat unique vers des modalités d'exercice plus souples, et mieux rémunérées, et un accès au statut de PH précoce.

- **Une augmentation souhaitée et attendue des titularisations en 2021 (+ 25 %), avec un taux de titularisation plus faible que les autres CHU (49 % / 59 %)**

- **Une révision des effectifs en appui des orientations stratégiques de l'AP-HP et des évolutions constatées**

  - le développement des disciplines et prises en charge émergentes (disciplines interventionnelles, génétique…)
  - la consolidation du regain d'attractivité de certaines disciplines en tension (MAR, imagerie, pédiatrie, psychiatrie…)
  - l'accompagnement des spécialités fragiles (gériatrie, MIR…)

- **Une trajectoire budgétaire centrée sur une évolution positive des effectifs de personnels paramédicaux dans le cadre du projet social de l'AP-HP, et une neutralité des effectifs médicaux**

LE CALENDRIER

- **Une phase locale qui assure la cohérence des demandes avec les orientations stratégiques du GHU : juin à septembre 2021**
  - Les notes de présentation de la révision et le tableau de recensement des demandes accompagnés des classements des collégiales sont adressés à la DPQAM pour le 20 septembre.
  - L'avis des collégiales est recueilli par les GHU
- **Une phase centrale, de septembre à novembre 2021, qui analyse :**
  - **la démarche de titularisation des GHU au regard des projets médicaux et de la politique générale d'attractivité**
  - **l'adéquation avec la trajectoire budgétaire**

Rencontre GHU / groupe restreint de la CME sur la construction générale de la révision H à l'automne

Présentation à la CME de décembre 2021